

L'AVENUE DE MARSEILLE

En fin de séance, au Conseil municipal de vendredi, une grosse question a été traitée : l'Avenue de Marseille et son nouveau tracé, qui va, nous l'avons dit, de la place de la Madeleine à N.-D. des Ardents.

Notre impression, que nous avons donnée dans un de nos derniers numéros, n'a pas changé. C'est une avenue « de magnificence ». Elle ne rime à rien, ne sert à rien, coupant la ville en un sens et sur une ligne où la circulation fait totalement défaut. Dépenser des millions, démolir des maisons dans une ville où il n'y a que trop de ruines pour créer une rue sans passants : la nécessité ne s'en fait vraiment pas sentir.

« La fonction crée l'organe », disent les physiologistes : ici, on escompte que l'organe créera la fonction et qu'il suffira de faire une belle et grande avenue pour qu'elle soit fréquentée. C'est une grave erreur. Moins centrale que la rue des Murs-Saint-Vaast, elle aura encore moins de passants. La rue des Murs-Saint-Vaast et la rue des Agaches suffisent parfaitement à la circulation Nord-Sud dans ce quartier. Cette troisième parallèle menée entre les deux est d'une inutilité criante. Nous voulons croire que le Conseil réfléchira sérieusement avant de prendre une si grosse décision et que la forte minorité hostile d'hier sera majorité demain.

On parle du million de Marseille pour construire cette avenue. Ne nous payons pas de mots : Marseille nous a donné un million pour nous aider à reconstruire notre ville. En fait, ce million serait consacré à exproprier et à démolir, sans savoir peut-être quand, comment et avec quels fonds on pourra reconstruire.

Or, trop d'Arrageois manquent de toits pour qu'on puisse songer sans folie à détruire, même pour faire plus beau et plus grand. N'achevons pas ce que les obus boches ont épargné ; quand la crise du logement sera passée — et quand le sera-t-elle ? — on vous pardonnera, Messieurs les Conseillers municipaux, de démolir pour faire mieux. D'ici là, le bien et le mieux sont ailleurs : donnez des logements à ceux qui n'en ont pas, et n'en privez pas ceux qui en ont.

E. G.

En allant et venant

Le débat du Conseil municipal sur le prolongement de la rue des Murs-Saint-Vaast appelle quelques réflexions. Espérons que le « statu quo » adopté par le Conseil municipal n'est pas définitif. Le quartier Saint-Géry, à proximité du canal et de Saint-Laurent-Blangy, est industriel et sa population ouvrière nombreuse. Il a donc besoin d'être moins isolé des autres quartiers et, en particulier, de la grande artère : gare-Baudimont. Allons-nous laisser échapper l'occasion de l'y relier largement par une rue plus centrale, ayant le double avantage de déboucher sur la place du Théâtre et sur la rue des Augustines, sa rue maîtresse ? Certes, les intérêts particuliers sont respectables et il est possible que certains d'entre eux soient lésés, encore qu'il y a toujours moyen à compensation. Mais, d'autre part, nous ne pouvons rester dans un individualisme dont l'avenir d'Arras aurait à souffrir. C'est l'occasion ou jamais de voir grand pour que notre vieille cité arrageoise retrouve son ancienne prospérité. Si la dépense nous fait hésiter, consacrons-en tout au moins le principe, en laissant une part de notre fardeau aux générations qui viendront après nous. Dans une si grave question, il importe que nos vues s'allongent bien au delà de notre brève existence. La ville d'Arras vivra bien plus longtemps que nous.

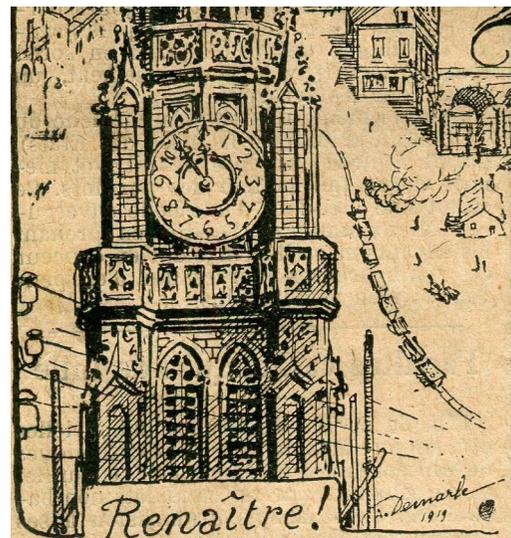
J. DE LA SCARPE.

Le plan prévoit un percement entre la rue des Murs-Saint-Vaast et la rue des Augustines.

Le Beffroi d'Arras, 3 juin 1920

Le journal s'oppose à la création de cet axe Nord-Sud : le boulevard de Marseille (voir le projet de percement page 152)

Le Beffroi d'Arras, 18 mars 1920



LE PLAN D'ALIGNEMENT et l'avenue de Marseille

Le plan d'alignement est revenu approuvé, sauf pour la rue des Murs-Saint-Vaast.

On se rappelle que le Conseil municipal, en ce qui concerne cette rue, s'était rallié au plan Beffara. Or, le plan Beffara n'existe plus ; on n'en trouve aucune trace.

La Préfecture, considérant que cette rue doit pourvoir à une large circulation, puisqu'elle se prolongera jusqu'à la rue des Augustines, impose la largeur de 10 mètres. Les murs de Saint-Vaast étant respectés, c'est l'autre côté qui se trouve frappé d'alignement.

L'avenue de Marseille va décidément de la place de la Madeleine au parvis N.-D. des Ardents.

Au sujet de cette avenue, dont — on s'en souvient — nous ne sommes pas partisans, et qui est la grande pensée de la Municipalité, nous avons eu un entretien avec M. Leroy, maire d'Arras.

Dans un entretien imaginaire avec Victor Leroy, maire d'Arras, le directeur du journal Eugène Guerrin se moque du projet de création de l'avenue de Marseille

Le Beffroi d'Arras, 1^{er} juillet 1920 (fin de l'article page suivante).